

leur foi, doivent demeurer profondément attristés en voyant ce sol, baigné du sang des martyrs, envahi par des sectes de toute espèce, attentives uniquement à arracher de l'âme du peuple cette religion qui fut déclarée religion de l'Etat et qui forme l'objet principal de leur amour et de leur culte.

Vous comprendrez facilement, monsieur le cardinal, combien un tel état de choses est douloureux à Notre cœur et combien vif est Notre désir de voir adopter les remèdes opportuns qui pourront, sinon arracher entièrement le mal, au moins en atténuer la gravité et l'âpreté. Et c'est pourquoi Nous avons été grandement reconforté par la fondation d'une œuvre insigne, à laquelle Nous avons Nous-mêmes donné l'inspiration et l'impulsion et qui s'intitule de la Préservation de la foi, et plus encore par les résultats satisfaisants qu'elle a commencé à obtenir, grâce au zèle infatigable de ceux qui la dirigent et de ceux qui en font partie.

Nous voulons, monsieur le cardinal, comptant sur votre activité habituelle bien connue, que cette œuvre salutaire, si bien adaptée aux besoins présents, se soutienne, se renforce et se propage jusqu'à constituer une défense efficace et puissante contre le péril indiqué ci-dessus. Un ferme et constant appui devra lui être apporté tout d'abord par le clergé paroissial de Rome, ce clergé laborieux, zélé et modeste, auquel incombent principalement le soin et la responsabilité du salut des âmes ; la vitalité, la force et l'extension viendront s'y ajouter, grâce aux laïques catholiques de cette ville, qui sont toujours prêts à apporter leur intelligent et charitable concours partout où le réclament l'intérêt de la religion et le bien matériel et moral du prochain.

Pour tous, que le principal souci soit de fortifier le caractère du peuple catholique, lui inspirant de nobles